



TEST DE FRANÇAIS PERSONNEL ENSEIGNANT

Soucieuse de souscrire à l'excellence du français, la Commission scolaire des Draveurs exige **la réussite d'un test de français** pour l'obtention d'un poste d'enseignante ou d'enseignant.

Voici les différents tests qui sont acceptés :

- SEL (Service d'évaluation linguistique) élaboré par la Télé-Université;
- CÉFRANC du Centre d'évaluation du rendement du français écrit;
- TECFEE du MELS.

POUR VOUS INSCRIRE :

Pour le test de français SEL	Pour le test de français CÉFRANC
Service d'évaluation linguistique (SEL) Numéro sans frais : 1-877 444-2505 Du lundi au vendredi, entre 8 h 30 et 16 h 30 Site Internet: www.telug.ugam.ca/siteweb/sel/	Centre d'évaluation du rendement du français écrit (CÉFRANC) Numéro sans frais est le 1-877 636-6789 Site Internet: www.cspi.qc.ca/cefranc/

N.B. : La réussite du test de français implique la réussite des deux parties du test offert par le même organisme.

Service des ressources humaines
Juillet 2017